

COMMANDE DE MATERIEL DE LUTTE COLLECTIVE
Chenille processionnaire du pin – Hiver 2018/2019.
Tarifs au 1er Novembre 2018

Nom : Prénom :


Qualité : Mairie/Collectivité Particulier/administré

Adresse :

CP : Commune :

Tél : / Mail :

Je demande la réservation du matériel de piégeage des chenilles suivant :

| Produits et caractéristiques | Montant Unitaire € TTC (TVA à 20%) | Quantité souhaitée | Montant Total € TTC |
|---|------------------------------------|--------------------|---------------------|
|  Kit Multi-Ecopièges Adaptable à la circonférence de vos pins par le découpage du collier (longueur totale de collier de 16,60 mètres et comprend l'équipement pour environ 10 pins). | 234,00 € | x | = |
| Kit 1 Ecopiège, diamètre du tronc inférieur à 100 cm | 45,00 € | x | = |
| Kit 1 Ecopiège, diamètre du tronc inférieur à 55 cm | 33,00 € | x | = |
| 1 Sac Collecteur supplémentaire 1 sac collecteur de remplacement au cours de la saison si votre pin est fortement infesté. | 4,80 € | x | = |
| Kit de renouvellement de l'écopiège 1 sac collecteur et 1 paquet de colle/mastic pour replacer le collier, souvent nécessaire après 2 ans d'utilisation, le tronc ayant évolué. | 7,20 € | x | = |
| 1 Nichoir à mésanges charbonnières Le nichoir permet l'installation naturelle des mésanges (prédateur). Sur stocks disponibles, fabrication par des élèves du Lycée agricole de Coutances dans le cadre d'un projet pédagogique avec la FDGDON. Voir la fiche technique descriptive. <i>Vis ou câbles de fixation non inclus.</i> | 12,00 € | x | = |
| Montant Total € TTC de votre commande : | | | = |

Le kit « Ecopièges » comprend tout le nécessaire pour équiper le pin (collier, colle/mastic, sac, tendeurs...).

Conditions de commande et livraison :

La commande d'écopièges pour l'hiver 2018/2019 auprès de la FDGDON est réservée aux communes (et leurs administrés) qui ont signé une convention de lutte collective avec la FDGDON, et dans le cadre d'une démarche collective de lutte.

| Conditions | Pour les Mairies | Pour les particuliers |
|----------------------------|---|---|
| Commande | Auprès de la FDGDON par courrier ou mail. | Auprès de votre mairie pour une commande groupée, selon les conditions établies par la municipalité. |
| Paieiment | Par virement après réception de la facture de la FDGDON. | Par chèque joint au bon de commande à l'ordre de «FDGDON de la Manche ». Le chèque valide la commande |
| Livraison | Mairie ou Atelier municipal, à déterminer avec la collectivité. Réapprovisionnement des stocks en mairie 1 fois par mois seulement , anticipez vos besoins. Il n'est pas livré de matériel chez les particuliers. | |
| Formation | Formation de l'agent municipal à la livraison ou lors d'une réunion. | Pas de formation des riverains par la FDGDON. Se reporter aux documents spécifiques. Informations en réunions publiques sur les chenilles processionnaires. |
| | Lien vidéo de montage de l'écopiège sur notre site internet www.fgdgon50.com . Notice du fabricant jointe au kit. | |
| Retrait du matériel | Mise à disposition lors de la formation. | Il est possible de retirer le ou les kit(s) en prenant contact avec votre Mairie (conditions fixées par la Mairie). |

A retourner à la FDGDON de la Manche, ZA les Forges, 50180 SAINT GILLES.

Tel : 02 33 05 89 89 - Fax : 02 33 06 97 27 - Mail : fdgdon50@fdgdon50.fr

Site internet : www.fgdgon50.com

Date distribution matériel : / / par

Réservation du matériel :

Le / / , *Signature :*